

## GENÈVE HUMANITAIRE = GENÈVE INTERNATIONALE

Notre assemblée générale du 19 février 2015 est suivie par une conférence de Laurence Winthrop sur la première épouse de Théodore Maunoir, une Parisienne haute en couleur : Herminie Clavier. L'un des fondateurs de la Croix-Rouge avait donc des liens très forts avec la France. A découvrir !

Fin mars, nous allons donc participer au lancement de la biographie signée par François Bugnion sur *Gustave Moynier 1826-1910*, traduite en albanais et en macédonien, ainsi que celle sur *Henry Dunant 1828-1910*, par le soussigné. Ce sera Ohrid pour la Macédoine, puis Prishtina pour le Kosovo, enfin Tirana pour l'Albanie.

Du 10 au 21 avril, la Société Henry Dunant organise un voyage d'étude en Tunisie. Bien entendu, les membres de notre association y sont les bienvenus.

Fin juin, nos pas nous porteront vers des lieux imprégnés de sang. Si Solferino évoque aussitôt le souvenir du *Samaritain de Castiglione*, les hôpitaux que visita Louis Appia et les lettres qu'il envoya jour après jour à son collègue Théodore Maunoir sont moins connus. A nous de les redécouvrir, et de les exhumer !

Enfin, du 3 au 6 septembre prochains, nous sillonnerons le Languedoc. Avec un temps fort à Le Cailar où les historiens de la région et les Autorités locales appuient nos efforts pour que chacun sache d'où est originaire la famille Moynier : l'architecte du Droit international humanitaire est bien le descendant direct d'un réfugié huguenot. Comme l'auteur d'*Un souvenir de Solferino* l'est d'un Etienne Gille ayant dû fuir Sommières. Comme Théodore Maunoir l'est d'un Charles ayant dû fuir Angers. Sans oublier Guillaume Henri Dufour, fils d'exilés politiques, qui a vu le

jour à Constance. Et l'Allemand Louis Appia dont la famille est originaire des Vallées vaudoises du Piémont, victimes de terribles persécutions religieuses et d'une ségrégation implacable jusqu'en 1847.

D'un côté, *Genève humanitaire* s'efforce de mieux connaître le contexte historique (beaucoup plus international que nous ne le pensions : la France, l'Allemagne, l'Italie) dans lequel se sont formés les fondateurs de la Croix-Rouge internationale. D'un autre côté, notre association voyage beaucoup pour faire connaître aux Autorités et aux habitants de ces lieux d'origine leurs relations avec le Mouvement international humanitaire.

Roger Surand.

## ACTIVITÉS RÉALISÉES DE JUILLET À DÉCEMBRE 2014

- 3 juillet  
**séance  
des membres**                      **Fête de fin d'activités** du premier semestre  
Organisation : GEH et SHD  
Chez Maria Franzoni à Collonges sous Salève
- 26 août  
18 heures                      **150<sup>e</sup> anniversaire  
de la Convention de Genève.**  
Organisation par le Conseil d'Etat et le CICR  
Cour de l'Hôtel de ville
- 31 août  
**publication**                      ***Cahiers de Genève humanitaire, n° 6***  
***1<sup>er</sup> janvier – 30 juin 2014***  
Genève, 64 pages  
– Elizabeth Moynier, *Du képi au bistouri*  
– Michèle Maury-Moynier, *Panorama Bourbaki  
d'Edouard Castres*  
– *Bitola en Macédoine  
honore Gustave Moynier*  
– *Hanau, Francfort et Heidelberg :*  
*sur les traces de Louis Appia,  
d'Henry Dunant et de Gustave Moynier*  
– André Durand<sup>†</sup>, *Gustave Moynier :*  
*la Conférence diplomatique*  
– Roger Durand, *22 août 1864 :*  
*Gustave Moynier au pouvoir*
- 9 septembre  
**conférence**                      ***Les Maunoir, une dynastie de médecins  
genevois***, par Roger Durand  
Organisation par la Société genevoise  
de généalogie  
Maison du Général Dufour  
rue de Contamines 8 A

- 10-12 septembre  
**conférences**
- La Suisse et la Guerre de 1914-1918***  
Colloque scientifique organisé  
par Christophe Vuilleumier  
et la Société d'histoire de la Suisse romande  
– François Bugnion : *L'affaire Grimm-  
Hoffmann et l'élection de Gustave Ador  
au Conseil fédéral*  
– Roger Durand : *Agence des prisonniers  
de guerre et Gustave Ador*  
Château de Penthes, chemin de l'Impératrice 11  
1292 Pregny
- 15-16 septembre  
**conférences**
- Cours XI<sup>e</sup> cours de la Croix-Rouge italienne**  
– François Bugnion : *Gustave Moynier  
1826-1910 et Histoire du DIH*  
– Roger Durand : *Henry Dunant 1828-1910  
et Louis Appia, 1818-1898*  
Saint-Oyen, val d'Aoste, Italie
- 27 octobre –  
6 novembre  
**voyage d'étude  
colloque**
- Algérie**  
– Salon international du livre d'Alger :  
2-3 novembre  
lancement des biographies en arabe  
par les Editions Dahlab  
sur *Henry Dunant 1828-1910*  
et sur *Gustave Moynier 1826-1910*  
– Colloque avec des historiens algériens  
sur la colonisation au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle  
Sétif le 30 octobre  
– Visite des sites de Sétif, Djémila, Aïn-Arnâ,   
Mons et Constantine  
Organisation par la Société Henry Dunant  
en collaboration avec le CICR
- 14 novembre  
**conférence**
- La collaboration de deux fondateurs faillis :  
Henry Dunant et le Belge Henry van  
Holsbeek*** par Roger Durand  
Organisation par le Centre culturel protestant  
Verviers, Belgique

18-22 novembre  
visites

**Edouard Castres**

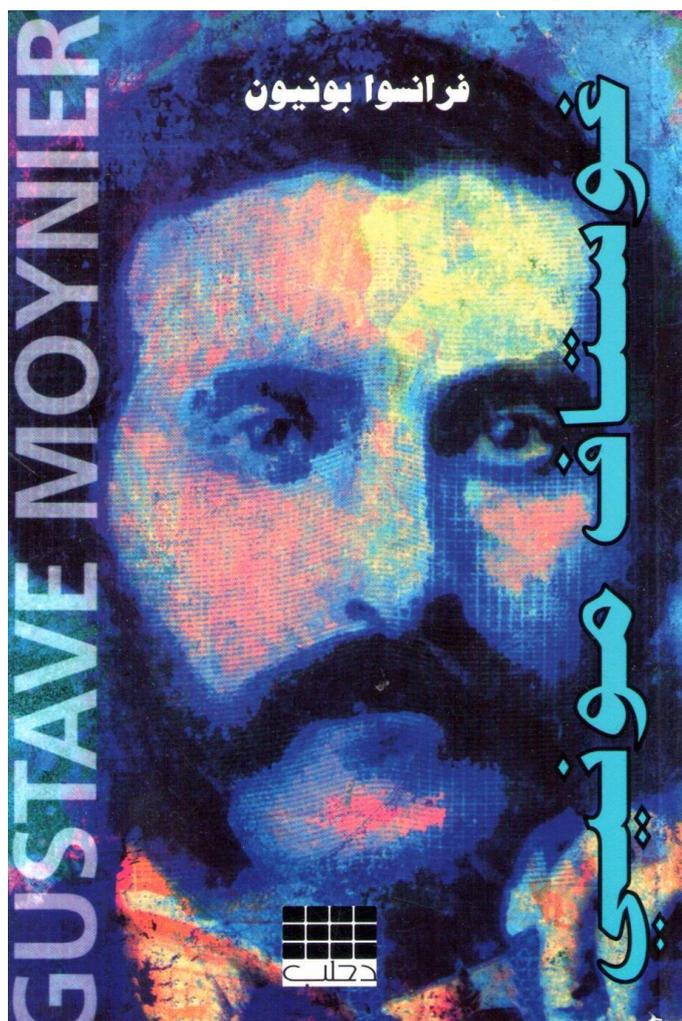
**le premier peintre de la Croix-Rouge**

- 18 novembre : Musée d'art de Neuchâtel, Château de Colombier, Les Verrières
- 21 novembre: Musée d'art et d'histoire de Genève, Centre d'arts graphiques
- 22 novembre : ancienne mairie de Plainpalais, Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation  
Musée du Vieux Plainpalais

29 novembre  
séance des  
membres

**Relation des voyages d'étude de l'année  
Lucerne, Macédoine, Allemagne, Algérie  
et Neuchâtel**

Maison de paroisse de Lancy Grand-Sud  
Organisation avec la Société Henry Dunant



## PROGRAMME DE JANVIER À JUIN 2015

- jeudi 15 janvier      Séance du Bureau n° 35  
10 heures              Au siège de l'association
- lundi 9 février        ***La Convention de Genève du 22 août 1864***  
18 heures 30        par Roger Durand  
**conférence**        Organisation par les **Rencontres du Lundi**  
Villa Rigot, avenue de la Paix 7, 1202 Genève
- publication**        ***Henry Dunant + Gustave Moynier :***  
***destins croisés – vies parallèles***  
*Actes du colloque historique, tenu au Musée  
international de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge, les 14-16 octobre 2010*  
Edités par Roger Durand, François Bugnion  
Françoise Dubosson et Antoine Fleury
- Contributions de Frédéric Amsler, Bruce Biber  
François Bugnion, Jean-Daniel Candaux  
Matteo Campagnolo, Corinne Chaponnière  
Yves Daccord, Bernard Delpal, Etienne Deschamps  
Françoise Dubosson, Roger Durand, Antoine Fleury  
Véronique Harouel-Bureloup, Irène Herrmann  
Marek Kornat, Valérie Lathion, Kristina Lovric-Pernak  
Claude Lützel Schwab, Peter Maurer, Christian Müller  
Daniel Palmieri, Serge Paquier, Olivier Perroux  
Tony Pfanner, Philip Rieder, Catherine Santschi  
Matthias Schulz, Mirza Taqi, Peter Van Den Dungen  
Isabelle Vonèche Cardia
- Genève, coédition avec la Société Henry Dunant  
*Collection Genève humanitaire*, n° 4  
586 pages, ISBN 2-88163-040-5

- 10-12 février      Expédition préparatoire au voyage d'étude en Languedoc (3-6 septembre) :  
 – Nîmes = Moynier et Dunant  
 – Le Cailar et Aimargues = Moynier  
 – Grotte des Brézines = Dunant  
 – Sommières = Dunant  
 – Mialet = Assemblée du désert
- lundi 16 février      Séance du Bureau n° 36  
 14 heures              Au siège de l'association
- publication**              ***Cahiers de Genève humanitaire, n° 7***  
**1<sup>er</sup> juillet – 31 décembre 2014**  
 – Elizabeth Moynier, *La semaine Edouard Castres*  
 – André Durand<sup>†</sup>, *Gustave Moynier : La Croix-Rouge en expansion entre 1865 et 1866*  
 – Roger Durand, *Gustave Ador : fondateur et patron de l'Agence internationale des prisonniers de guerre*
- jeudi 19 février      **Assemblée générale de Genève humanitaire**  
 18 heures              Maison de paroisse de Champel-Malagnou, avenue Bertrand 10, 1206 Genève
- conférence**              ***Herminie Clavier, 1795-1842, épouse fougueuse de Théodore Maunoir***  
 20 heures              Conférence par Laurence Winthrop, de Paris  
 En collaboration avec la Société genevoise de généalogie  
 Maison du général Dufour, rue de Contamines 9 A
- samedi 28 mars      **François BUGNION, Gustave Moynier 1826-1910**  
**publications**              Traduction en albanais par Besnik LENA  
 Struga et Skopje, lancement de la biographie  
 Traduction en macédonien  
**sous la direction de Saso Tockov**  
 Ohrid et Skopje, lancement de la biographie  
 Délégation de Genève humanitaire  
 et de la Société Henry Dunant en Macédoine ;  
 peut-être aussi au Kosovo et en Albanie

- 10-21 avril **Sur les pas d'Henry Dunant en Tunisie**  
**voyage d'étude** Tunis, Carthage, El-Djem, Kairouan, Tozeur  
**colloque** « La Tunisie au temps de la  
*Notice sur la régence de Tunis* »  
Organisation par la Société Henry Dunant  
le Croissant-Rouge tunisien  
la Délégation du CICR à Tunis  
et Mohamed Ben Ahmed
- mardi 5 mai **Vins au logo de Genève humanitaire**  
**manifestation** et à l'effigie de **Gustave Moynier**  
Lancement à la distillerie de Saconnex d'Arve
- 19-22 ou 26-29 **Aux sources de l'idée Croix-Rouge :**  
juin Solferino, Castiglione, San Martino, Borghetto  
**voyage d'étude** Lonato et Peschiera  
(dates à confirmer) **Louis Appia : Le chirurgien à l'ambulance**  
En collaboration avec la Société Henry Dunant

# CLINS D'ŒIL SUR L'ANNÉE PAR QUELQUES PHOTOS

par Michèle MAURY-MOYNIER<sup>1</sup>

Samedi 29 novembre, *Genève humanitaire*, centre de recherches historiques et la *Société Henry Dunant* ont organisé une séance commune pour leurs membres, afin de dresser un bilan succinct d'une année riche en événements, en visites et en voyages d'étude. Sous la houlette rassurante et efficace (pas une seule panne pendant toute l'opération) de notre beermaster Stéphane Aubert, Elizabeth Moynier a évoqué les visites du 18 janvier dans deux musées genevois ; Michèle Maury-Moynier, celle du 29 mars à Lucerne ; Elizabeth le voyage d'étude en Macédoine ; Roger le voyage d'étude en Allemagne ; Roger Durand, la journée du 1 juin ; Stéphane les Journées d'études internationales des 26-28 juin, Claude Maury, le voyage d'étude en Algérie.



Samedi 18 janvier 2014, Musée militaire genevois  
Edouard CASTRES, *Départ de Genève [...] pour la campagne du Rhin*

---

<sup>1</sup> Vice-présidente de *Genève humanitaire*.



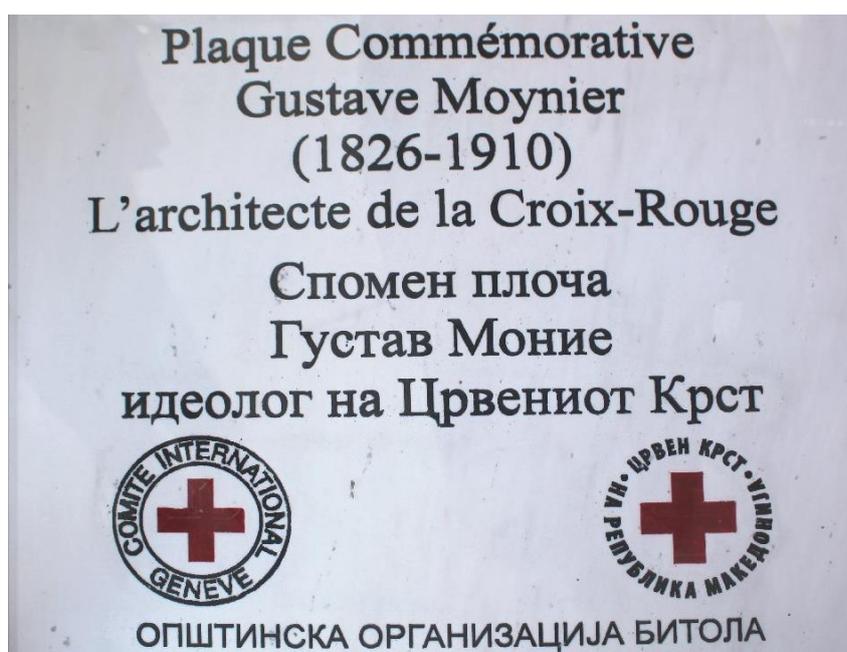
Samedi 29 mars, Lucerne, Edouard CASTRES, *Panorama Bourbaki*  
les généraux Herzog et Clinchant à la douane de Verrières



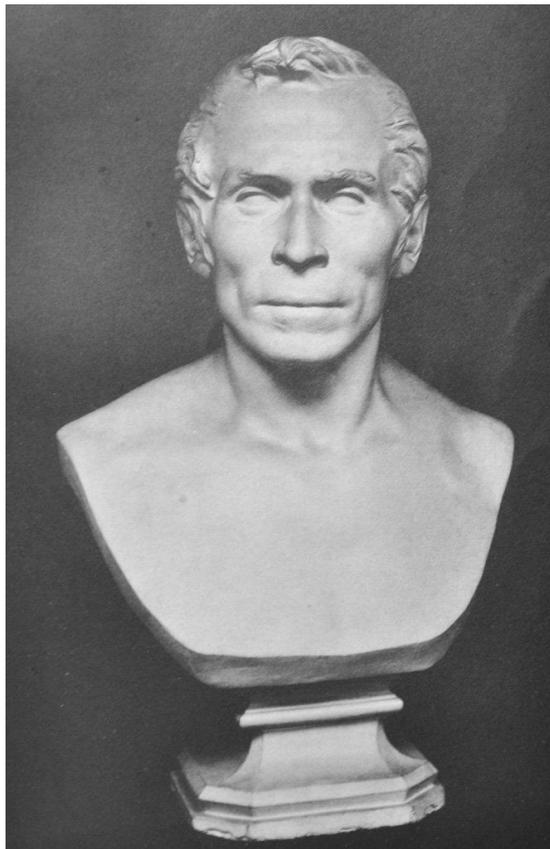
Samedi 29 mars, Lucerne, Edouard CASTRES, *Panorama Bourbaki*  
ambulance de la Croix-Rouge dans une armée en déroute



Mercredi 2 avril 2014, Macédoine  
Ohrid, monastère de Sweti Nahum



*Mémorial dédié à Gustave Moynier, idéologue de la Croix-Rouge  
Organisation par la municipalité de Bitola ; jeudi 3 avril 2014*



Mardi 20 mai 2014, Allemagne, Hanau, Stadtbibliothek  
Photographie du buste du pasteur Paul Appia, père de Louis



Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014, ancienne chapelle du Grand-Lancy  
Visite des associations culturelles de Lancy ; à droite Frédéric Renevey, maire



Lundi 2 novembre 2014, Alger, Salon international du livre, Editions Dhalab  
Lancement des biographies en arabe  
sur *Henry Dunant 1828-1910* et *Gustave Moynier 1826-1910*



Vendredi 21 novembre 2014, Genève, Centre d'arts graphiques  
Croquis d'Edouard Castres pour le *Panorama Bourbaki*

## LORSQUE LA CROIX-ROUGE SUISSE S'INVITE DANS DE BEAUX SALONS

par Stéphane AUBERT<sup>1</sup>

Une manifestation exclusive a eu lieu le 4 novembre 2014 dans un endroit également exclusif : la Croix-Rouge suisse était invitée dans les Salons Patek Philippe, à la prestigieuse adresse du n° 41 de la huppée rue du Rhône, à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire du célèbre horloger.

Tout d'abord, Annemarie Huber-Hotz a salué et souhaité la bienvenue aux invités, au nom de la Croix-Rouge suisse dont elle est présidente. Après avoir évoqué la philosophie d'excellence de la maison Patek Philippe, elle a su avec brio et habileté démontrer la corrélation qui existe entre Patek Philippe et la Croix-Rouge : attachement à la tradition, longue histoire et adhésion à des valeurs fortes.

Patrick Cremers, directeur des Salons Patek Philippe, nous a introduits dans quelques salons absolument prestigieux, habituellement réservés à l'accueil – en toute discrétion – de personnalités, surtout lorsqu'elles viennent admirer la beauté des pièces rares et objets précieux, fruits du travail des collaborateurs minutieux de Patek Philippe, avant de les acquérir. Petra de Castro, responsable des relations extérieures, nous a guidés vers des vitrines offrant aux yeux admiratifs de magnifiques créations.

Enfin, un cocktail dînatoire nous a été proposé par Jean-Michel Duvin, chef des Salons privés Patek Philippe, laissant un souvenir mémorable et nous faisant regretter de quitter ce magnifique lieu, d'autant plus que nous attendait à l'extérieur une véritable pluie glacée typiquement genevoise.

---

<sup>1</sup> Membre du bureau et podcastmaster de *Genève humanitaire*.

# LA SEMAINE ÉDOUARD CASTRES

par Elizabeth MOYNIER<sup>1</sup>

Dès les premiers temps de la Croix-Rouge, les faits de guerre en Suisse sont rares. Cependant un épisode a spécialement attiré l'attention des membres de notre Association : l'Armée de l'Est subissant sa défaite lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871 et son repli à la frontière suisse le 31 janvier 1871, sur territoire helvétique. On peut aisément imaginer l'état d'esprit des villageois des Verrières, confinés en plein hiver dans cette vallée isolée du Jura.

Cet événement historique fut 'croqué' par le **peintre Edouard Castres, 1838-1902**, artiste genevois, ancien élève de Barthélemy Menn et de l'Ecole des beaux-arts de Paris, bénévole de la Croix-Rouge française. Dans la triste froidure hivernale régnante, l'artiste a su faire vivre, avec justesse et émotion, l'arrivée, dans des conditions tragiques, des soldats et officiers français et des colonies françaises défaits, blessés et désarmés, recueillis par des civils suisses bienveillants. Quelques temps plus tard, Castres et son équipe ont reproduit, avec talent, ses croquis sur le fameux *Panorama dit des Bourbaki* ou *L'entrée de l'armée française aux Verrières (1881)*. L'œuvre monumentale en toile, de plus de mille mètres carrés, commanditée par l'entrepreneur belge Benjamin Henneberg pour l'Exposition nationale de 1896, fut d'abord exposée à Plainpalais, puis transférée à Lucerne, ville qui fit réaliser pour elle, un bâtiment sur mesure, en rotonde, qui devait servir d'écrin aux futurs visiteurs.

Ce fut, pour les membres de *Genève humanitaire*, de la Société Henry Dunant et pour les Amis du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sur place, ce 29 mars 2014, une des premières approches didactiques du peintre. Notons que deux conférences – données dans un wagon des CFF entre

---

<sup>1</sup> Secrétaire de *Genève humanitaire*.

Cornavin et Lucerne en présence de passagers médusés – avaient avantageusement préparé cette visite guidée : *L'armée des Bourbaki en Suisse* par François Bugnion et les *Panoramas du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et Edouard Castres, 1838-1902, premier peintre de la Croix-Rouge* par Roger Durand.

Deux mois plus tôt, le 18 janvier, nos pas nous avaient guidés au Musée militaire genevois, sis au domaine de Penthes, pour une visite d'étude concernant principalement les instruments médicaux anciens utilisés pendant les conflits. Lors de ses commentaires très appréciés, le directeur et conservateur du musée, notre ami Richard Gaudet-Blavignac, nous désigna, en chemin, un tableau imposant, représentant des militaires sur une immense barque quittant la rade du Petit-lac, signé de la main d'Edouard Castres et intitulé *Le départ de Genève des troupes genevoises pour la campagne du Rhin en 1857*.



Où sont les autres œuvres du peintre : dessins préparatoires, tableaux, panneaux décoratifs ou fresques ? Après de nombreuses recherches, nous avons organisé un Parcours proprement dit, divisé en six étapes : trois sur territoire neuchâtelois et trois sur Genève. Il fallait, avant tout, partager nos trouvailles avec nos membres !

La première étape, le 18 novembre, nous conduisit au château militaire ou arsenal de Colombier. Dans la grande salle du musée, M. René Barton nous fit découvrir un tableau majeur du maître, une huile de bonnes dimensions, représentant *Aux Verrières, 1<sup>er</sup> février 1871, Entrée de l'armée de l'est en Suisse*.

Pour la deuxième étape du même jour, Madame Nicole Quellet, conservatrice au Musée des beaux-arts de Neuchâtel nous fit descendre dans les réserves pour nous commenter plusieurs œuvres de Castres à connotation humanitaire : des études de paysage hivernal, des soldats arabes et des cadavres de chevaux, œuvres prêtées au musée par la Fondation Gottfried Keller. D'autres peintres suisses comme Auguste Bachelin avec *Le journal aux avant-postes* et *Français, Prussiens escortés par l'armée suisse, Neuchâtel, 1871*, ainsi qu'Albert Anker avec *L'hospitalité. Soldats de l'armée des Bourbaki soignés par des paysans suisse en 1871* attirèrent notre attention, tous les trois se sont plu à traiter des sujets historiques en rapport avec l'arrivée des Bourbaki.



Troisième étape de ce 18 novembre, la traversée de forêts d'altitude jurassiennes pour rejoindre le fameux village des Verrières. Une des autorités locales, M. Yvan Jeanrenaud, nous accueillit avec grande complaisance. Il nous emmena sur les lieux mêmes où fut recueillie cette misérable armée, il y a 143 ans. Devant ces paysages déjà glaciaux, il nous raconta l'histoire de ce valeureux sauvetage, rendu immortel par l'œuvre d'un artiste subjugué par l'action humanitaire.

La municipalité prépare pour le printemps prochain une commémoration de grande envergure munie d'un slogan percutant: *Bienvenue au pays des Bourbaki: Humanité – Hospitalité – Neutralité*. Sur le mur de l'administration municipale figurent déjà une immense croix rouge sur fond de carte de la Suisse et les portraits stylisés des trois principaux protagonistes: les généraux Clinchant, Bourbaki et Herzog.



Rendez-vous samedi 6 juin 2015 aux Verrières pour l'inauguration d'un *Parcours Bourbaki* qui nous mènera de la mairie au fameux poste de douane où le général suisse Herzog autorisa son homologue Clinchant à passer la frontière ses quelque 45 000 soldats.

De retour à Genève,<sup>2</sup> la quatrième étape eut lieu le vendredi 21 novembre au *Centre d'arts graphiques du Musée d'art et d'Histoire*. Mmes Brigitte Monti et Caroline Guignard, conservatrices nous avaient trouvé quelque 40 planches d'études sorties des archives représentant de fins dessins détaillés de la main de Castres, destinés à la préparation de son *Panorama*. Une seule huile, de dimensions imposantes, a elle aussi émergé des dépôts de notre Musée d'art et d'histoire : *Ambulance suisse en 1871*, don de Mme Bouffier-Diday en 1891. Au centre du tableau : un infirmier (autoportrait du peintre) au brassard de la Croix-Rouge soignant trois blessés de l'armée Bourbaki, dans une chambre sous les toits d'une maison genevoise probablement.



Le samedi 22 novembre, nous nous rendîmes dans deux institutions bien genevoises. Notre cinquième étape nous mena au *Musée du Vieux Plainpalais*, ancienne mairie du quartier, où nous attendait une superbe salle dit *des Mariages*, lieu à décors délicats du XIX<sup>e</sup>, dont les murs, garnis de quatre très imposants panneaux, avaient été exécutés par des peintres genevois célè-

---

<sup>2</sup> Le *Centre d'iconographie genevoise* nous a envoyé deux reproductions de portraits d'Edouard Castres.

bres de l'époque : Léon Gaud, Edouard Ravel, Simon Durand et Edouard Castres. Ce dernier a admirablement représenté les milices genevoises réunies le matin en vue d'une inspection sur la plaine de Plainpalais ; elle s'intitule : *Grande revue sur la Plaine, vers 1883*. Mais surtout, à l'entrée du musée trône la maquette de l'éphémère bâtiment qui avait accueilli le premier le *Panorama* d'Edouard Castres, juste à côté de l'ancien Moulin Rouge, sis à la place du Cirque.



Notre sixième et dernière étape fut l'*Hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation*. L'historien Rémy Mattenberger nous commenta, avec un enthousiasme communicatif, une commande de cette Fondation à Edouard Castres : une fresque ou bande dessinée avant l'heure, courant au sommet des quatre murs de l'immense Salle des Rois ; salle de réception qui renferme également une imposante collection de portraits des Rois du tir. Cette longue fresque,

aux maintes couleurs et aux portraits évocateurs, retrace, jusque dans leur intimité, les différentes époques de cette société, de sa fondation en 1475 à 1900.

Ces divers parcours dédiés à Edouard Castres ne se termineront pas ce 22 novembre. Des projets sont en cours pour approfondir le destin et l'œuvre de l'artiste, cher à notre Association, que nous nommons, depuis quelque temps déjà, **le premier peintre de la Croix-Rouge**.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> L'exposition *J'aime les panoramas* sera présentée du 12 juin au 27 septembre 2015, au musée Rath. Ses commissaires : Laurence Madeline, conservatrice en chef du MAH, et Jean-Roch Bouiller, conservateur au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille. Extrait du prospectus : "Issue d'une logique scientifique et militaire avant d'être accaparée par la société du spectacle, l'expérience panoramique pose la question de notre rapport au monde, au paysage maîtrisé ou inconnu, au tourisme de masse, à la consommation des points de vue formatés et à l'image comme source de divertissement".

# HUMANITAIRE & MÉDECINE

## 1 : *Les premiers pas de la Croix-Rouge : 1854-1870*<sup>1</sup>

par Roger DURAND

### **Médecins méconnus !**

Le 9 février 1863, la Société genevoise d'utilité publique de Genève crée une commission chargée d'examiner les propositions d'Henry Dunant de former des corps d'infirmiers volontaires pour secourir les blessés militaires des armées en campagne. A cet effet, elle élit Louis Appia, Henry Dunant et Gustave Moynier, auxquels s'adjoindront quelques jours plus tard Guillaume Henri Dufour et Théodore Maunoir.

L'histoire de cette commission, qui se mue en un Comité international dès sa première séance, est bien documentée. De même, les rôles et les personnalités de Dufour, de Dunant et de Moynier ont fait l'objet de sérieuses études. De même, les aspects événementiels et juridiques des débuts du CICR et de la Croix-Rouge internationale ont retenu l'attention de nombreux historiens, journalistes et communicateurs.

En revanche, Appia et surtout Maunoir sont peu connus. Sur celui-ci, aucune biographie d'existe. Sur celui-là, la plus récente biographie remonte à 1959 ! Voilà un curieux paradoxe : la Croix-Rouge a pour but premier d'apporter des soins médicaux, alors que c'est précisément les deux médecins fondateurs qui sont nettement moins étudiés que le général, le juriste et le whistleblower !

Il en va de même, sauf erreur de notre part, pour la majorité des médecins européens qui ont participé à la Conférence constitutive des 26-29 octobre 1863 et au Congrès diplomatique des 8-22 août 1864 couronnés par la *Convention de Genève*. Plusieurs de ces médecins furent aussi très actifs lors de la création des

---

<sup>1</sup> *Actes des Journées d'études internationales tenues à la Fondation Louis-Jeantet, les 14-15 février 2014*, Valérie Lathion et Roger Durand (éd.), Genève, 2013, Genève humanitaire, centre de recherches historiques, Institut d'histoire de la médecine et de la santé, 306 pages.

premières sociétés de la Croix-Rouge, dans leurs pays respectifs. Qui connaît un Boudier ? un Loeffler ? un Landa ? un Basting ? un Longmore ? un Brière ?

A l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Croix-Rouge, *Genève humanitaire*, *centre de recherches historiques* et l'*Institut d'histoire de la médecine et de la santé* de l'Université de Genève ont organisé des Journées d'études internationales en deux premières phases.

La première est centrée *Les premiers pas de la Croix-Rouge : 1854-1870* ; sur les médecins fondateurs comme Louis Appia et Théodore Maunoir, ainsi que sur les dimensions médicales, tout au long de l'invention puis du lancement du Mouvement international de la Croix-Rouge, inaugurant une véritable *ère humanitaire*. Lieux et dates : Fondation Louis-Jeantet de médecine et Centre médical universitaire, les 14-15 février 2013. Le présent volume d'*Actes* en publie les quelque 15 communications scientifiques dont la table des matières est jointe ici.

La deuxième phase étudie *La Croix-Rouge à l'épreuve du feu : 1870-1914*. Lieux et dates : Fondation Louis-Jeantet de médecine et Centre médical universitaire, les 24-26 octobre 2013. Riche de quelque 21 communications, le volume des *Actes* est en cours de préparation, sous la houlette de Valérie Lathion, Julia Irwin et le soussigné ; sa parution est agendée pour le printemps 2015.

La troisième phase a été organisée par *Genève humanitaire* et l'*Institut de santé globale* de l'Université de Genève. Elle porte sur *La Croix-Rouge et la médecine face à la Première guerre mondiale et à ses suites immédiates : 1914-1920*. Lieux et dates : Institut national genevois, 26-28 juin 2014. Le même comité scientifique s'occupe de réunir les textes des quelque 27 conférenciers, avec l'espoir de sortir ce troisième volume d'ici à la fin de la présente année.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Une quatrième phase est envisagée pour l'Entre-deux-guerres. Mais sa réalisation est pour le moment suspendue, faute de ressources humaines et matérielles.

Le Conseil scientifique qui a assumé l'organisation de ces trois phases est composé des historiennes et historiens suivants : Françoise Dubosson et Valérie Lathion, François Bugnion, Bernardino Fantini et Roger Durand.

### **Table des matières**

Bernard Lescaze : *La sensibilité hygiéniste dans les milieux de la Société d'utilité publique autour de 1860*

Valérie Lathion : *Le contexte congressiste à l'aube de la Croix-Rouge : entre philanthropie et sciences*

Dolores Martín-Moruno : *L'humanitaire au féminin : Florence Nightingale, Valérie de Gasparin et Clara Barton*

Leo Van Bergen : *Johan Hendrik Christiaan Basting, 1817-1870 His Ideas on War and Medicine*

Roger Durand : *Théodore Maunoir, 1806-1869 cofondateur du CICR aux facettes surprenantes*

Bernardino Fantini : *Ferdinando Palasciano, 1815-1891 et la neutralisation des blessés de guerre*

Maria Grazia Baccolo, Duccio Vanni et Paolo Vanni : *Cesare Castiglioni, 1806-1871, fondateur de la Croix-Rouge italienne*

Giuseppe Armocida : *Luigi Torelli, 1810-1887, son « Petit dictionnaire pour l'infirmier », ses relations avec le CICR*

Luc De Munck : *André Uytterhoeven, 1799-1868 Henry Van Holsbeek, 1829-1879, précurseurs et pionniers en Belgique et dans le monde*

Jon Arrizabalaga et Guillermo Sánchez-Martínez : *Nicasio Landa, 1830-1891, le Comité de Genève et la première Croix-Rouge espagnole*

Véronique Harouel-Bureloup : *Les médecins militaires du Second Empire face à l'esprit de Genève, 1863-1870*

Charles Pfersich : *Adrien Brière, 1816-1881, Samuel Lehmann, 1808-1896, délégués suisses à la Conférence de Genève*

Rainer Schlösser : *Friedrich Loeffler, 1815-1874*  
*délégué de la Prusse aux Conférences de Genève*

Stefan Schomann : *Abdullah Bey, 1800-1874*  
*un médecin sur le divan occident-oriental*

Juan Carlos García-Reyes : *La Croix-Rouge espagnole*  
*à l'Exposition universelle de Paris de 1867*

**HUMANITAIRE & MÉDECINE**  
**LES PREMIERS PAS DE LA CROIX-ROUGE**  
**1854-1870**



## GUSTAVE MOYNIER 1826-1910 en langue arabe

par François BUGNION <sup>1</sup>

Le 2 novembre 2014, le Salon international du livre d'Alger a vu le lancement de cette biographie, en même temps que celle sur *Henry Dunant 1828-1910* traduite par Mohamed SALEM. A l'échelle genevoise, l'événement mérite d'être mentionné car le public présent à cette manifestation dépasse allègrement le million !

C'est à l'initiative d'Abdallah Cheghnane, directeur des Editions Dahlab, et à son gendre Zaki Boudiaf, membre correspondant de *Genève humanitaire*, que nous devons cette heureuse traduction. Relevons aussi que les Editions Slatkine, et notamment leur patron Ivan Slatkine, nous ont libéralement autorisés cette nouvelle traduction. L'édition originale étant la propriété desdites éditions, avec la Société Henry Dunant et la feu association Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010 qui a transféré ses droits à *Genève humanitaire*, chaque développement suppose plusieurs accords.

Puisque nous en parlons, signalons que les traductions en albanais et en macédonien sont quasi abouties. Dès le 28 mars en effet, nous aurons le plaisir de les lancer à Ohrid en Macédoine, à Prishtina au Kosovo, à Tirana en Albanie. Notre prochain objectif : une traduction en espagnol ...

---

<sup>1</sup> Alger, Editions Dahlab, 106 pages, traduction par Ahmed CHEGROUNE. Le tirage s'élève à 2000 exemplaires, plus qu'aucune des autres traductions de ces deux biographies qui ont déjà paru en allemand, anglais, chinois, coréen et italien.

## PODCASTS RÉALISÉS ENTRE 2012 – 2014

par Stéphane AUBERT

### Podcast 1 : **150 ans d'Un souvenir de Solferino**

Colloque scientifique sur l'ouvrage fondateur de la Croix-Rouge internationale

Plaque commémorative sur l'immeuble de son imprimeur Fick

17 conférenciers

Organisation : *Société Henry Dunant* et *Institut national genevois*, Promenade du Pin 1 et rue Etienne-Dumont 14

1-3 novembre 2012

### Podcast 3 : **150 ans du Comité international de la Croix-Rouge**

Commémoration de la fondation du CICR, jour pour jour

Plaque commémorative sur l'ancienne maison

de Gustave Moynier-Paccard

8 conférenciers

Organisation : *Genève humanitaire* et *Académie de DIH et de DH* Villa Moynier, rue de Lausanne 120 B, 9 février 2013

### Podcast 4 : **Humanitaire et médecine**

#### **Les premiers pas de la Croix-Rouge : 1854-1870**

Premier volet des Journées d'études internationales

18 conférenciers

Organisation : *Genève humanitaire* et *Institut d'histoire de la médecine et de la santé de l'Université de Genève*

Fondation Louis-Jeantet et CMU, 14-15 février 2013

### Podcast 5 : **Hommage à l'engagement de la Croix-Rouge**

Lectures de textes fondateurs et de témoignages

rythmées par une musique africaine

17 intervenants

Organisation : *Paroisse de Saint-Pierre – Fusterie* Cathédrale Saint-Pierre, 8 mai 2013

**Podcast 7 : Du CUDIH à l'Académie, une décennie d'enseignement et de recherche**

Remise du Prix Henry Dunant Recherche 2013 et des diplômes aux étudiants de l'Académie

5 conférenciers

Organisation : *Fondation Prix Henry Dunant et Académie de DIH et de DH*

Uni-Bastions, auditoire Olivier-Reverdin, 11 octobre 2013

**Podcast 8 : Humanitaire et médecine**

**La Croix-Rouge à l'épreuve du feu : 1870-1914**

Deuxième volet des Journées d'études internationales

21 conférenciers

Organisation : *Genève humanitaire et Institut d'histoire de la médecine* et de la santé

Fondation Louis-Jeantet et CMU, 24-26 octobre 2013

**Podcast 9 : De la foi chrétienne à l'engagement humanitaire**

Colloque scientifique sur les racines spirituelles des fondateurs et l'actualité de la Croix-Rouge

10 conférenciers

Organisation : *Genève humanitaire et Paroisse de Saint-Pierre – Fusterie*

Auditoire de Calvin, place de la Taconnerie, 9 novembre 2013

**Podcast 10 : Appel spirituel de Genève**

Témoignages et appels, Chorale de la synagogue

Organisation : *Paroisse de Saint-Pierre – Fusterie*

Cathédrale Saint-Pierre, 9 novembre 2013

**Podcast 11 : Le Panorama Bourbaki**

Voyage d'étude à Lucerne pour étudier l'œuvre d'Edouard Castres

2 conférenciers et une guide

Organisation : *Genève humanitaire et Amis du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

Lucerne, 29 mars 2014

**Podcast 12 : Humanitaire et médecine****Face à la Première guerre mondiale : 1914-1920**

Troisième volet des Journées d'études internationales

27 conférenciers

Organisation : *Genève humanitaire*et *Institut d'histoire de santé globale de l'Université de Genève*

Institut national genevois, 26-28 juin 2014



Tous les podcasts et enregistrements sont disponibles :

**[www.intergalactical.com/ka.htm](http://www.intergalactical.com/ka.htm)**

Ils sont visibles et audibles sur Mac, sur PC, sur tablette et sur smartphone.

## GUSTAVE MOYNIER

### La Croix-Rouge en expansion entre 1865 et 1866 <sup>1</sup>

par André DURAND <sup>†</sup>

A la fin de l'année 1864, Gustave Moynier avait renoncé à quelques-unes des fonctions qui l'amenaient à disperser ses intérêts.<sup>2</sup> Mais il reste cependant très actif dans le domaine social.

En février 1865, il propose à la Société genevoise d'utilité publique la création d'un Bureau de consultations pour l'exercice de la bienfaisance ; en août, il est délégué au Congrès international des sciences sociales à Berne ; en septembre, il est délégué à Travers (Neuchâtel) pour le Comité genevois de secours aux victimes de l'incendie de cette localité. Réélu en décembre président de la société, il préside l'Œuvre des mariages,<sup>3</sup> alors en formation, et crée, en collaboration avec Mmes William de La Rive et Duperrut, un centre d'enseignement pour les sourds-muets. Le même mois, il est nommé membre du comité de la *Semaine religieuse*. Dans la liste chronologique de ses travaux, à la date de 1866, Gustave Moynier fait encore figurer une *Histoire de l'Eglise protestante de Ferney au XIX<sup>e</sup> siècle*, restée inédite, dont nous n'avons pas retrouvé le manuscrit.

---

<sup>1</sup> Nous poursuivons ici la publication d'une ample biographie de Gustave Moynier que feu André Durand, ancien délégué et historien du CICR, nous a laissée sous la forme de quelque huit cents pages dactylographiées. Voir les *Cahiers du centenaire*, n<sup>os</sup> 2-9, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010, parus entre 2007-2010 ; et les *Cahiers de Genève humanitaire*, n<sup>os</sup> 1-6, 2010-2014.

<sup>2</sup> En novembre 1864, Gustave Moynier démissionne successivement du comité de l'Ecole du Cendrier, du comité du Conservatoire de musique, du secrétariat du Consistoire et du secrétariat de la Société des domestiques protestants.

<sup>3</sup> Œuvre ayant pour but de favoriser la légalisation des unions libres.

En décembre 1866, Gustave Moynier fut chargé par la Commission centrale de la Confédération de rédiger un mémoire sur les institutions ouvrières de la Suisse, mémoire qui devait être présenté au jury international de l'Exposition universelle de Paris en 1867. C'est la dernière étude que Gustave Moynier ait consacré à des travaux d'économie sociale.

Pour réunir les matériaux dont il avait besoin, il adressa un questionnaire comportant 124 alinéas à 175 correspondants répartis dans toutes les régions de la Suisse, concernant les divers aspects de la condition ouvrière. Il en tira la matière d'un volume de 190 pages, où sont confrontées et résumées les informations de ses collaborateurs.<sup>4</sup> Ne disposant que de trois mois pour mener à bien son enquête, Gustave Moynier ne pouvait songer à la compléter par une enquête personnelle sur le terrain.

Il s'agit donc essentiellement d'une synthèse des renseignements disparates recueillis par Gustave Moynier, à une époque où il n'existait pas de législation fédérale sur le travail, et où les coutumes en vigueur dans les divers cantons montraient des différences sensibles. Le propos de l'auteur est seulement de recenser les institutions qui avaient pour objet d'améliorer la condition des ouvriers et des paysans, et de décrire sommairement leur activité. Mais, en dessinant ce panorama, il est souvent amené à analyser la situation matérielle des travailleurs, dont la protection, notamment celle des femmes et des enfants, était loin d'être assurée.

Nous avons rappelé que c'est à cette époque que s'étaient organisées les revendications ouvrières par la constitution, à Londres en 1864, de l'Association internationale des travailleurs, dont le premier congrès s'était précisément réuni à Genève en

---

<sup>4</sup> Gustave MOYNIER, *Les institutions ouvrières de la Suisse, mémoire rédigé à la demande de la Commission centrale de la Confédération suisse pour l'Exposition universelle de Paris et présenté au jury international institué par le décret impérial du 9 juin 1866*, Genève et Paris, 1867.

1866. Gustave Moynier est donc bien placé pour connaître les premières réalisations de l'Association internationale en Suisse romande :

Le fait d'ouvriers s'occupant eux-mêmes d'améliorer leur sort par la voie de l'association appartient entièrement à notre époque ; c'est une conception essentiellement moderne dont on verra dans le cours de ce mémoire plusieurs applications à des objets spéciaux. Elle est un bon symptôme, car elle procède du sentiment de responsabilité et de la dignité personnelle ; mais son développement réclame aussi une liberté d'action collective et individuelle que ne supposent pas toutes les institutions politiques.

Parmi les sections dont dispose l'Association internationale, celle de Lausanne déploie une grande activité pratique ; elle a déjà obtenu des résultats remarquables en procurant de l'ouvrage à ses adhérents, en créant un cercle d'ouvriers, en fondant un établissement de crédit mutuel, etc.

La Société du Grütli a beaucoup d'analogie avec celle des travailleurs. Si ce n'est qu'elle est exclusivement suisse et qu'elle a une tendance politique très prononcée ; mais elle a créé beaucoup d'institutions utiles à ses membres, telles que sociétés de secours mutuels, caisses d'épargne, restaurants économiques et enfin des locaux où l'on trouve des ressources récréatives et instructives.<sup>5</sup>

Gustave Moynier a réparti ses observations sous deux grands titres :

*Condition personnelle de l'ouvrier*, qui comprend des notes sur la santé, l'hygiène, le logement, l'instruction, la moralisation, la lutte contre l'abus des boissons enivrantes, et les unions illégitimes.

*La condition économique de l'ouvrier*, qui traite de l'apprentissage, des problèmes de l'emploi, des institutions de crédit, du régime du travail (fruitières et coopératives), des problèmes de nourriture, de logement, de blanchissage et de la prévoyance (thème qui lui est cher), notamment par le moyen des caisses d'épargne et des compagnies d'assurance. Une étude comparative des salaires aurait utilement complété ce tableau, mais il

---

<sup>5</sup> Ibidem, pp. 9-10.

ne semble pas qu'elle ait été comprise dans les travaux demandés à l'auteur.

Dans son ensemble, l'ouvrage, dont l'information se fonde sur les réponses d'économistes ou de gérants d'œuvres d'assistance et qui est destiné à un jury étranger, se tient éloigné de la polémique politique ou même de la critique trop directe, mais reste toujours objectif. Le rôle de la moralisation par les associations religieuses y est naturellement souligné, Mais selon Gustave Moynier cette moralisation s'adresse à tout le monde, car il n'est pas prouvé, écrit-il, que les ouvriers, au point de vue de la morale, en aient plus besoin que d'autres :

Si l'on faisait table rase des apparences et des préjugés, on pourrait bien arriver à la conviction que les vertus proprement dites ne sont guère plus pratiquées par les classes supérieures de la société que par les classes inférieures.<sup>6</sup>

L'âge minimum pour le travail des enfants est fixé, suivant les cantons, à 12, 13 ou 14 ans. La durée du travail varie de 10 à 13 heures y compris les heures d'école. Elle est généralement du même ordre pour les adultes. Elle a été fixée à 12 heures dans le canton de Glaris et dans ce même canton une réserve expresse interdit pendant six semaines le travail aux femmes en couches, mais cela reste une exception. Comme le constate l'auteur :

Il est particulièrement fâcheux pour les femmes d'être continuellement debout dans certains travaux des filatures, surtout quand elles sont enceintes ou récemment accouchées.

En conclusion de son enquête, Gustave Moynier relève qu'elles en ont été les limites, et exprime le vœu que soient poursuivis des travaux sur le même sujet :

Notre mandat ne comportait qu'une exposition sommaire des faits, empiétant le moins possible sur le domaine de la critique, de l'histoire et de la statistique, et nous avons dû nous en tenir là. Mais nous souhaitons que des hommes compétents reprennent après nous les points que nous avons rapidement esquissés, pour

---

<sup>6</sup> Ibidem, p. 85.

en faire le sujet d'études spéciales et approfondies ; nous avons, pour ainsi dire, jalonné la route et laissons à d'autres le soin de la frayer.

Le Congrès de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales, réuni à Berne du 28 août au 2 septembre 1865, avait inscrit à son programme, non seulement les travaux des sociologues mais aussi l'activité de la Croix-Rouge. Il se proposait d'examiner, en effet, si les Sociétés nationales ne devraient pas maintenir leur action en temps de paix, et apporter des secours aux victimes des calamités naturelles. C'est là la première approche du problème de l'activité de secours des Sociétés nationales en cas de désastres publics.<sup>7</sup> Le Comité international, par sa *Circulaire* du 31 juillet 1864, avait invité les comités centraux à se faire représenter au congrès. Gustave Moynier saisit l'occasion de ce congrès pour réunir, hors séance, les délégués des Comités de secours venus à Berne. L'on y retrouvait en effet des amis de la première heure, Auguste Visshers, familier des congrès internationaux, le docteur Riboli, de Turin, Léonce de Cazenove, membre du Comité de Lyon, auteur d'une remarquable *Histoire de la Croix-Rouge*, le juriste Alphonse Rivier, futur membre du Comité de la Croix-Rouge suisse, le comte de Ribalda, du Comité de Madrid, le colonel Huber-Saladin, l'un des fidèles soutiens du Comité international. C'était la deuxième rencontre officieuse des délégués de la Croix-Rouge, avant leur réunion officielle à Paris en 1867. Le Comité international était représenté par Gustave Moynier et Henry Dunant.

---

<sup>7</sup> Dunant avait déjà envisagé l'activité en temps de paix des Sociétés de secours, non pas dans l'édition originale *d'Un souvenir de Solferino*, où il estime que les Sociétés de secours, une fois constituées, demeureraient naturellement inactives en temps de paix, mais dans une note infraliminaire de la première réédition de 1863, appelée troisième édition : "Ces Sociétés pourraient aussi rendre de grands services, par leur existence permanente, dans les temps d'épidémies, d'inondations, de grands incendies et d'autres catastrophes imprévues : le mobile d'humanité qui les aurait créées, les ferait agir dans toutes les occasions où leur action pourrait s'exercer". Cette note fut par la suite incluse dans le corps du texte.

Gustave Moynier, à cette époque, considérait que la tâche primordiale, spécifique même, des Sociétés de secours était l'assistance aux militaires blessés, et que la dispersion de leurs activités risquerait de faire reléguer au second plan leur responsabilité dans ce domaine, et de compromettre leur efficacité :

Ces travaux secondaires, écrit-il, pourraient d'ailleurs fort bien avec le temps acquérir une certaine prépondérance nuisible à ceux pour lesquels les Comités ont été institués, et l'accessoire deviendrait le principal. Or personne assurément ne le souhaite aujourd'hui.

Après que plusieurs délégués se furent exprimés dans le même sens, la proposition fut abandonnée. Ce n'est qu'en 1869 que la Conférence internationale de Berlin prendra une résolution recommandant aux Sociétés nationales d'inclure dans leur programme l'activité en temps de paix.<sup>8</sup>

En cette année 1866, la situation se détériore en Europe. Les deux anciens alliés de la guerre des Duchés, la Prusse et l'Autriche, se trouvent désormais en rivalité dans la constitution d'une Allemagne unifiée. L'on présume qu'un conflit est proche, qui pourrait entraîner dans la lutte le royaume d'Italie, peut-être la France. Le Comité de secours français a déjà recruté des volontaires.<sup>9</sup>

Le Comité international s'inquiète de voir que, dans ces circonstances, la Suisse n'ait pas encore créé un comité national de secours aux blessés. Par lettre du 6 juin 1866, Gustave Moynier en propose la création au conseiller fédéral Jakob Dubs : "Lors

---

<sup>8</sup> "C'est une chose nécessaire au vigoureux développement des Sociétés et bonne pour préparer leur action en temps de guerre que de fournir aide et secours dans les calamités qui peuvent frapper les populations pendant la paix ; Berlin, 1869, Résolution III".

<sup>9</sup> Henry Dunant à Gustave Moynier, Paris, 23 mai 1866. Dans cette même lettre, Dunant informait Moynier que le ministre français des Affaires étrangères Drouyn de Lhuys avait demandé au Conseil fédéral d'inviter les Etats qui n'avaient pas encore adhéré à la *Convention de Genève* d'y adhérer dans les plus brefs délais. Il lui suggérait d'écrire au Conseil fédéral pour appuyer la demande du ministre français ; ACICR, Ancien fonds.

même en effet que la Suisse resterait simple spectatrice de la lutte qui est imminente, les sages précautions militaires qu'elle a cru devoir prendre justifieraient la réussite de l'œuvre".<sup>10</sup> Il propose à son correspondant d'accepter la présidence de la future association.

“Le Général Dufour, écrit-il, s'en occuperait volontiers pendant la prochaine session de l'assemblée générale”. Le 29 juin, il adressait au conseiller fédéral Dubs un projet de statuts de l'association.<sup>11</sup>

La Croix-Rouge suisse fut créée le 17 juillet 1866, à la suite de l'appel lancé de Berne le 1<sup>er</sup> juillet, par le général Dufour, conseiller aux Etats et Jakob Dubs, qui en fut le premier président.<sup>12</sup>

A cette occasion, le projet de Gustave Moynier fut examiné, et sensiblement modifié. Dans l'esprit de Gustave Moynier, les statuts de la Société suisse de secours devaient se référer explicitement aux termes de l'article premier des « Résolutions » de la Conférence de Genève d'octobre 1863, c'est-à-dire de concourir, par tous les moyens en son pouvoir, au service de santé de l'armée suisse. Mais la majorité des participants considéra que, du fait de la neutralité de la Suisse, c'est l'assistance aux militaires mobilisés qui prenait le plus d'importance. Alphonse Rivier, qui participait à la séance et sera membre du premier Comité exécutif de la Croix-Rouge suisse, informa Moynier de ces modifications :

Votre projet de statuts que j'avais traduit en allemand et fait autographié dans les deux langues, a subi quelques modifications assez radicales. L'intitulé a été changé : au lieu de militaires blessés on a mis : Société de secours pour les militaires suisses en campagne et leurs familles. Le deuxième alinéa du premier article a été supprimé. (Il stipulait les intérêts physiques et moraux,

---

<sup>10</sup> Gustave Moynier à Jakob Dubs, 6 juin 1866 ; ACICR, Ancien fonds, Copies de lettres, vol. I.

<sup>11</sup> Idem, 29 juin 1866 ; ibidem.

<sup>12</sup> Voir Félix CHRIST, « H. Dufour, fondateur de la Croix-Rouge suisse », *Guillaume-Henri Dufour et son temps (1787-1875)*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1991, pp. 419-423.

en paix et en guerre.) et on ajoute au 1<sup>er</sup> ... et à la protection des familles privées de leur soutien par suite de l'appel sous les drapeaux en cas de guerre.<sup>13</sup>

Gustave Moynier ne s'estima pas satisfait de cette extension des objectifs de la société, qui semblait laisser au second plan le rôle essentiel des Sociétés nationales. Gardien de la doctrine, et comme il l'avait fait au sujet de l'activité des Sociétés de secours en temps de paix, il s'efforce d'éviter que la Croix-Rouge naissante ne se charge de toute action à but charitable, et ne perde de vue sa spécificité : l'assistance aux victimes de guerre. Dans une lettre au conseiller fédéral Dubs, il souligne combien il serait regrettable "que votre comité donnât trop d'importance à l'assistance aux familles des militaires". Il poursuit :

J'ose donc espérer que votre Comité donnera surtout son attention au perfectionnement et au complément du service sanitaire qui est la chose essentielle. La relation médicale de la guerre du Sonderbund par le Docteur Flügel montre qu'il y a vingt ans notre organisation sanitaire laissait singulièrement à désirer, et malgré les améliorations qu'on y a introduites depuis cette époque, il est permis de concevoir quelques appréhensions pour le cas où Dieu permettrait que le fléau de la guerre nous visitât. Il y a là pour votre association un champ de travail considérable et je ne saurais trop l'engager à en entreprendre le plus tôt possible l'exploration.<sup>14</sup>

Gustave Moynier est bientôt consulté par le Conseil fédéral sur les modalités du port du brassard protecteur dans l'armée suisse. A cette époque, les militaires suisses portaient au bras gauche le brassard rouge à croix blanche. Doit-on prévoir un brassard combiné ? Gustave Moynier estime que les deux brassards doivent être superposés, et précise à cette occasion – peut-être en raison de la proximité des deux signes – que la croix rouge doit avoir la même forme et la même dimension que la croix fédérale (croix alésée).<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> Alphonse Rivier à Gustave Moynier, 18 juillet 1866 ; ACICR, Ancien fonds, carton 20, dossier 1, cote 16/02/100.

<sup>14</sup> Gustave Moynier à Jakob Dubs, 22 août 1866 ; CICR, Ancien fonds, Copies de lettres, vol. I.

<sup>15</sup> Gustave Moynier au conseiller Fornerod, 16 octobre 1866 ; *ibidem*.

A la même époque, il conseille la société nationale suédoise sur la rédaction de ses statuts.

La guerre de 1866 (16 juin – 26 juillet 1866), dans laquelle l'Autriche lutta sur deux fronts contre la Prusse et l'Italie, fut un banc d'épreuve pour la *Convention de Genève* et pour les Sociétés nationales. La Prusse, signataire de la *Convention*, avait fortement organisé sa Société nationale de secours, en même temps qu'elle réorganisait son armée. L'Italie également signataire, pouvait faire appel aux comités qu'elle avait déjà formés.

Mais l'Autriche n'était pas partie à la *Convention*, et si elle disposait de sociétés d'assistance, telles que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'antique création, et la Société patriotique autrichienne, fondée lors de la guerre de Lombardie, elle n'avait pas créé de sociétés de Croix-Rouge au sens des « Résolutions » de 1863. Sur proposition du comité, la Prusse informa l'Autriche que ses troupes avaient reçu l'ordre de respecter les termes de la *Convention* envers les formations sanitaires adverses, mais il y avait là un déséquilibre qui risquait d'être préjudiciable au sort des blessés.<sup>16</sup>

L'expérience de la guerre montra, à ceux qui auraient encore douté, que les dispositions de la *Convention* étaient exécutables, et que l'intervention des infirmiers volontaires, dans les armes où elle avait été organisée, avait amélioré, à un degré incontestable le traitement des blessés.

Mais il apparaissait aussi qu'après cette première épreuve il convenait de compléter ou d'interpréter la *Convention de Genève*. En outre, au cours de la bataille navale de Lissa, dans l'Adriatique, entre les forces navales de l'Autriche et celles de l'Italie, le cuirassé italien *Re d'Italia* sombra, entraînant deux cents membres de son équipage dans la mort, avant qu'aucun

---

<sup>16</sup> Voir Pierre BOISSIER, *Histoire du CICR, de Solferino à Tsoushima*, Paris, Plon, 1963, pp. 232 ss. et François BUGNION, *Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des victimes de guerre*, Genève, CICR, 2002 (2<sup>e</sup> édition), pp. 34-36.

secours n'ait pu intervenir.<sup>17</sup> La nécessité de compléter la *Convention* relative à la guerre sur terre par une convention relative à la guerre maritime était devenue évidente.<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> Boissier, *Histoire du CICR*, pp. 252-254. Rappelons que le projet de convention présenté par le Comité international à la Conférence diplomatique de Genève de 1864 comportait un article qui invitait les Etats à conclure une convention relative à la protection des blessés dans la guerre maritime. L'article, qui exprimait un vœu plutôt qu'une obligation, ne fut pas retenu dans le texte définitif.

<sup>18</sup> Transcription du dactylogramme par Elizabeth Moynier et relecture par Roger Durand.

# GUSTAVE ADOR, FONDATEUR ET PATRON DE L'AGENCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

par Roger DURAND <sup>1</sup>

D'une part, l'Agence ouvre une nouvelle ère pour le CICR, pour la Croix-Rouge à Genève et en Suisse, pour la place de Genève comme centre de gravité de l'humanitaire mondial. D'autre part, l'histoire de l'Agence et de son fonctionnement sont bien connus, mais le rôle qu'y a joué Gustave Ador est largement sous-estimé, voire escamoté. En conclusion, il importe de savoir à qui revient le mérite d'avoir mis en place cette colossale machine à succès de l'humanitaire genevois.

Nous commencerons par recenser quelques publications anciennes et récentes qui ont traité de l'Agence. Puis nous rappellerons succinctement la carrière de Gustave Ador avant la Première guerre mondiale. Ensuite, nous établirons que le vice-président du CICR s'est beaucoup intéressé à la question des prisonniers de guerre, avant les événements. Enfin, nous nous livrerons à une analyse par pointages sur la fondation et le fonctionnement de l'Agence pour tenter d'établir le rôle personnel de Gustave Ador, alors que la quasi-totalité des historiens ont opté pour une approche globale et non personnalisée de l'institution.

## **Publications anciennes et récentes sur l'Agence**

Précisons d'emblée qu'il s'agit ici d'un survol de livres et de brochures de natures différentes qui n'a aucune ambition d'exhaustivité. Pour chacune de ces publications, nous nous bor-

---

<sup>1</sup> Conférence prononcée le 12 septembre 2014 ; Colloque *La Suisse et la Première guerre mondiale*, organisé par la Société d'histoire de la Suisse romande et Christophe Vuilleumier, au château de Penthes.

nerons à une brève description bibliographique, avant de centrer notre regard sur la place que les auteurs accordent à Gustave Ador.

– Etienne CLOUZOT

*L'Agence internationale des prisonniers de guerre*

Genève, CICR, janvier 1919, 123 pages d'un grand format, très nombreuses photographies, légendes trilingues : français, allemand et anglais ; introduction signée par Alfred GAUTIER, pages 7 et 8.

Relevons d'emblée la date de parution : janvier 1919 ! La calamiteuse Grande Guerre n'est formellement close que depuis deux mois. Or le CICR parvient à sortir un volume consistant, très bien documenté, alors très moderne par son emploi massif de la photographie et la concision de ses textes. Le choix judicieux des illustrations (des équipes au travail, de très nombreux collaborateurs et collaboratrices, des vues d'ensemble ou des gros plans, des reproductions de documents constitutifs comme les fiches individuelles) confirme les intentions de ses auteurs. Il s'agit de montrer l'énorme prestation que l'Agence a réalisée pendant le conflit mondial. Oui, l'Agence : une institution aux bras multiples et aux têtes nombreuses !

Comme ce volume n'est pas un livre composé d'un texte continu, mais plutôt une sorte d'album illustrant les activités, nous avons cherché la place accordée aux principaux acteurs. A tout seigneur, tout honneur : l'essentiel des photographies montre des collaborateurs anonymes, identifiés principalement par le secteur où chacun agit : sections selon les pays, secrétariat, fiches, postes, finances, etc. Qu'en est-il des personnes nommées ?

Il s'agit surtout de membres du Comité international de la Croix-Rouge lui-même. Edmond Boissier, Alfred Gautier et Frédéric Barbey apparaissent chacun trois fois. Marguerite Cramer apparaît deux fois, dont une photographie où elle est seule. Frédéric Ferrière apparaît trois fois, dont une photographie où il est seul.

Quant à Gustave Ador, il apparaît deux fois. Un grand portrait le présente certes en pleine page au tout début du volume, mais comme "Président du CICR" et comme "Président de la Confé-

dération suisse (1919)”; c’est une sorte de statue du Commandeur, majestueux, tellement au-dessus de la réalité quotidienne ! En page 11, il siège aux côtés de ses collègues du CICR, lors d’une séance de travail semble-t-il.

Une impression bizarre se dégage de cette brève comparaison. Le patron de l’institution faîtière est installé à sa place, alors que ses liens avec l’institution spéciale qu’est l’Agence ne semblent guère consistants.

- Gradimir DJUROVIC, *L’Agence centrale de recherches [...]*  
 Cette étude fouillée porte sur un champ d’action beaucoup plus vaste, puisqu’elle commence avec l’Agence des prisonniers qui avait fonctionné à Bâle, pendant la Guerre franco-allemande de 1870-1871. Aussi, seules 37 pages sont consacrées à notre sujet : de la 39 à la 76.  
 A première vue, l’auteur de nomme qu’une fois Gustave Ador, lors d’une mission à Bordeaux, au tout début de la guerre.
- Cynthia SCHNEIDER, *Romain Rolland & l’Agence internationale [...]*  
 Genève, 2006, 59 pages dactylographiées.  
 Comme son titre le montre, ce mémoire de licence s’est donné un sujet bien clair. Ironie du sort, il s’agit du rôle d’un individu précis, alors que la quasi-totalité des publications que nous avons trouvées s’intéressent à l’institution elle-même !  
 Gustave Ador est mentionné cinq fois, de façon formelle et sans précisions sur son rôle. Seule exception à la page 21, une citation tirée du *Journal des années de guerre*, au sujet d’une violation du Droit international humanitaire, “que la prudence de M. Ador et de son Comité engloutira dans le silence”.  
 Décidément, celui-ci n’a pas de chance si l’on considère que, sur cinq mentions à lui consacrées, quatre sont insignifiantes et la cinquième est une critique aussi subtile que grave...
- *L’Agence internationale des prisonniers de guerre*  
 Genève, CICR, 2007, 16 pages en couleur.  
 Cette brochure officielle de l’institution résume autant ses activités passées que le dispositif actuel. Un seul acteur est nommé et gratifié d’un portrait : Marguerite Cramer.  
 Le nom même de Gustave Ador n’apparaît pas.

- Jessica PILLONEL, *La Grande Guerre 1914-18, un nouveau défi pour le CICR ? L'Agence Internationale des prisonniers de guerre et son action en faveur des civils* Genève, 2012, Faculté des lettres, 94 pages dactylographiées. Dirigé par le professeur Irène Herrmann, ce récent mémoire de master nomme parfois Gustave Ador. Des citations sont tirées des procès-verbaux du CICR. Sa nomination au Conseil fédéral en 1917 est évoquée. Enfin, sa rencontre avec Alexandre Millerand, le 28 janvier 1915, donne quelques informations substantielles sur une de ses nombreuses interventions auprès des grands et puissants de ce monde en guerre.

En résumé, nos sondages dans la littérature actuellement disponible confirment notre hypothèse. Les études systématiques ou académiques, ainsi que les imprimés officiels les plus récents accordent tous la priorité à l'institution de l'Agence, en escamotant le rôle personnel de Gustave Ador.<sup>2</sup> Rappelons maintenant le profil de ce dernier.

### **L'homme et sa carrière**

Né à Genève le 23 décembre 1845, ce fils de banquier fait un séjour en Allemagne, avant d'obtenir son brevet d'avocat. Par ses alliances, sa famille entretient des relations étroites avec la France, notamment par la fameuse HSP ; de plus, son père appartient aux réseaux de la haute finance européenne.

En épousant Alice Perdonnet, il renforce son implantation en la Suisse car son beau-père n'est rien moins que le fameux Gustave Perdonnet, sorte de seigneur de Mon Repos à Lausanne. Leurs cinq filles feront toutes des mariages prolifiques (il

---

<sup>2</sup> La magistrale thèse de François BUGNION, *Le Comité international de la Croix-Rouge*, fait exception dans la mesure où le rôle de Gustave Ador est plusieurs fois présenté comme important à la tête de l'Agence, mais l'auteur ne va pas jusqu'à lui accorder une place de fondateur et de patron. D'ailleurs, le volume même de cette thèse parue en 1994 semble avoir découragé les auteurs dont nous venons d'analyser les études, puisque tous parlent de l'Agence comme si elle était acéphale.

comptera au moins 33 petits-enfants) et socialement bien placés. Signalons surtout le mari de Germaine, Frédéric Barbey, qui deviendra en quelque sorte son fils spirituel: membre de la gentry vaudoise, historien réputé, père attentionné, il entrera au Comité international le 21 août 1915 où il secondera son beau-père, lui servant parfois de confident. Ombres au tableau familial, son épouse sombre dans une maladie psychique, son unique fils Louis le déçoit cruellement, deux de ses gendres se comportent parfois bien bizarrement; en 1914, notre patriarche veuf trouvera le temps et l'énergie pour gérer au mieux son abondante descendance qui lui apporte néanmoins d'immenses satisfactions.

A 25 ans déjà, il entame une brillante carrière politique. Conseiller communal, puis maire entre 1878 et 1885 de la huppée commune de Cologny, il s'impose bientôt comme le leader du parti libéral (en rivalité offensive avec le parti radical alors au pouvoir) qui le mènera au Grand Conseil, au Conseil de Etats, au Conseil national et surtout au Conseil d'Etat qu'il présidera avec un tel brio (en 1890, 1892 et 1896) qu'on parle encore des "années Ador". Ses principes majeurs: l'équilibre budgétaire, l'indépendance de la Suisse, le système proportionnel, la lutte contre l'absinthe, la séparation Eglises-Etat, en bref un Etat ni gourmand ni invasif. Politicien et homme d'Etat charismatique, il ne saurait imaginer une seconde – au début de la Guerre mondiale – qu'un rôle national l'attend trois ans plus tard, car il n'est que le chef, déjà âgé de 69 ans, d'un parti minuscule à Berne.

Son engagement humanitaire commence aussi en 1870, lorsque son oncle par alliance le fait entrer au CICR comme secrétaire. Sa carrière, bientôt aux avant-postes de l'institution, impressionne autant par son intensité que par sa longévité. En 1910, il succède à Gustave Moynier dont il assumait effectivement les fonctions présidentielles depuis 1903. Vice-président des capitales Conférences internationales de la Croix-Rouge de Vienne en 1897, de Saint-Pétersbourg en 1902, Londres en 1907 et Washington en 1912, il acquiert une stature proéminente dans l'univers rubricrucien.

Autres signes de sa stature hors du commun à l'approche du terrible mois d'août 1914 : il est lieutenant-colonel dans l'armée suisse, il siège au conseil de la Banque nationale, il est membre de plusieurs conseils d'administration de sociétés étrangères comme le Gaz de Naples ou le PLM, il a été choisi comme l'un des experts internationaux chargés de régler la Dette ottomane.

En deux mots comme en cent, au moment où la Grande Guerre va éclater, Gustave Ador est une personnalité de premier plan à Genève, en Suisse, en Europe ; même en Russie, aux Etats-Unis ou dans l'empire ottoman.

### **Gustave Ador et les prisonniers de guerre avant le 28 juillet 1914**

En préalable, rappelons que le mandat du CICR est alors essentiellement centré sur les militaires blessés ou malades des armées de terre et de mer, selon la *Convention de Genève*, adoptée en 1864 et révisée en 1906.

A la tête du CICR, Gustave fait partie de ceux qui se préoccupent des prisonniers de guerre avec la plus grande acuité. Ainsi les *Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge, 17 février 1863 – 28 août 1914*<sup>3</sup> montrent que, dans plusieurs séances, il soulève la question et avance des propositions. Au point qu'il se positionne comme le partisan le plus actif en faveur d'une extension du mandat de l'institution. Il en devient eu quelque sorte le porte-parole sur la question.

Ainsi, à la VIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge qui se tient à Londres du 10 au 15 juin 1907, il déclare : "Le Comité international se mettra entièrement à la disposition des Comités centraux de tous les pays et à la disposition de tous les gouvernements pour organiser si on le juge nécessaire [...] la transmission des renseignements et des secours aux prisonniers des différents pays[...] La VIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-

---

<sup>3</sup> Genève, Société Henry Dunant et CICR, 1999, 859 pages.

Rouge<sup>4</sup> prend acte de la déclaration du Comité international de Genève, offrant de servir d'intermédiaire, les cas échéant, entre les Comités centraux, et exprime le vœu que les Sociétés nationales se reconnaissent, par la force des choses, obligées de porter secours aux prisonniers de guerre conformément aux stipulations de la Conférence de La Haye, et dans les limites posées par les lois et coutumes de leur pays”.

Plus encore, il investit une grande énergie à la IX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge qui se tient à Washington du 10 au 15 juin 1912. Il entreprend un grand voyage aux Etats-Unis avec son gendre favori, Frédéric Barbey. Il retrouve à Washington Alice Favre et Adolphe Moynier, autres membres de la délégation suisse. Il est nommé, une nouvelle fois, vice-président de la Conférence. Il obtient que celle-ci adopte une « Résolution » qui “exprime le vœu que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge organisent, dès le temps de paix, une « Commission spéciale » chargée en temps de guerre de recueillir et de confier aux bons soins du Comité international de Genève les secours qui lui seront remis pour les militaires en captivité”.<sup>5</sup>

A n'en pas douter, Gustave Ador participe activement et en personne à l'élaboration du mandat donné au CICR en vue du rôle de ce dernier en faveur des prisonniers de guerre, bien avant que la guerre n'éclate ; bien avant que beaucoup des cadres de l'institution humanitaire ne se rendent compte de l'importance clé de cette nouvelle mission.

### **Etat logistique du CICR à la veille de la fondation de l'Agence**

Relevons tout d'abord que, malgré quelques actions ponctuelles dans les Balkans, le CICR doit tout inventer et créer, dans la mesure où sa principale expérience en la matière remonte à

---

<sup>4</sup> « Résolutions de VIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge », Londres, 1907, page 32.

<sup>5</sup> « Résolutions de XI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge », Washington, 1912, page 24.

1870-1871 ; c'est-à-dire quarante longues années plus tôt, à une époque où menait le tout puissant Gustave Moynier menait seul la barque.

De plus, la logistique du CICR, en ce milieu de l'année 1914, nous frappe par sa modicité, par sa fragilité, quand on se représente l'ampleur de la tâche qui l'attend. Ses membres sont tous des bénévoles, soit âgés, soit engagés chacun dans leur vie professionnelle ; une exception, l'avocat Paul Des Gouttes est le seul 'professionnel', aux appointements annuels de 3000 francs pour la rédaction du *Bulletin international de la Croix-Rouge* et une partie du secrétariat. A ce propos, ne nous étonnons pas si l'équipement technique se limite à une seule et unique machine à écrire ! Dans la même perspective, les locaux du CICR se limitent à un petit musée au numéro 3 de la rue de l'Athénée, comme par hasard dans un immeuble ayant appartenu à Gustave Moynier. A lui seul, le montant total du budget 1913 de l'institution qui sera amenée à s'occuper six mois plus tard de millions de lettres et de centaines de milliers de prisonniers atteint péniblement 160 000 francs !

C'est avec ces moyens singulièrement limités que le CICR se voit plongé dans les horreurs de la guerre qui éclate le 28 juillet entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie et qui devient européenne le 3 août 1914.

### **Une entrée en guerre tonitruante, à coups de circulaires**

Dix jours après le début des hostilités et malgré ses handicaps logistiques, le CICR réagit avec une rapidité et une efficacité méritoires, au moyen de son arme la plus efficace, lui qui est mandaté depuis les débuts d'assurer l'échange d'informations entre les Comités centraux : ses fameuses *Circulaires*.

Le 15 août 1914, il lance sa 158<sup>e</sup> *Circulaire* constatant qu'un conflit mondial vient d'éclater, annonçant son rôle d'intermédiaire et sollicitant des dons pour assurer sa mission.

Le même 15 août, il diffuse sa 159<sup>e</sup> *Circulaire* pour rappeler aux belligérants les « Commissions spéciales » que chaque Société

nationale est invitée à constituer, selon les résolutions de la IX<sup>e</sup> Conférence internationale de Washington.

Le 27 août, il annonce dans sa 160<sup>e</sup> *Circulaire* l'ouverture de l'Agence internationale de prisonniers de guerre qui est installée au numéro 3 de la rue de l'Athénée.

De cette date jusqu'au 27 août 1915, il diffuse ses 161<sup>e</sup>, 162<sup>e</sup>, 163<sup>e</sup>, 164<sup>e</sup> et 165<sup>e</sup> *Circulaires* qui toutes se rapportent à la guerre.

Surtout, elles portent toutes la signature unique du président du CICR, sauf la dernière que cosigne Paul Des Gouttes.

A n'en pas douter, c'est bien Gustave Ador qui est le patron autant de l'institution faîtière que de sa subdivision spécialisée ès prisonniers de guerre. Aux yeux du monde entier ! D'ailleurs, un gros plan sur les locaux de la petite Genève confirme ce constat

### **Les lieux de l'Agence**

Nous l'avons vu, la première adresse de l'Agence renvoie au numéro 3 de la rue de l'Athénée, dans un appartement ayant appartenu à l'oncle de Gustave Ador. D'ailleurs, nous ne serions pas surpris d'apprendre, grâce à une recherche ultérieure, que celui-ci lui ait succédé comme propriétaire : n'en a-t-il pas été ainsi pour la cossue maison du numéro 8 dans la même rue ?

Cette publicité mondiale autour d'une adresse officielle de l'institution mérite d'être soulignée parce que, jusqu'alors, le CICR siégeait au domicile privé de son propriétaire.

Bientôt à l'étroit, l'Agence installe une annexe au palais Eynard, depuis quelques années propriété de la Ville de Genève.

Mais cette extension ne suffit pas ! Le 15 septembre 1914 déjà, une deuxième annexe est installée au numéro 8 de cette rue de l'Athénée, laquelle devient ainsi l'artère nourricière des malheureux prisonniers de guerre ... or, nous le savons depuis peu, cette maison (ou plutôt cet hôtel particulier) est la propriété de Gustave Ador, sa résidence citadine, puisqu'il possède aussi le domaine de Hauterive à Coligny.

Enfin, pour ces premiers mois d'activité, nous savons que l'Agence plante aussi sa tente dans des appartements à la rue du Conseil-Général. Ce sont d'ailleurs ses locaux les milieux chauffés, en ce glacial hiver 1914-1915.

Aspect mineur mais révélateur, les lieux de l'Agence nous confirment l'hypothèse initiale : même les locaux confortent l'identification entre l'Agence et son président.

### **Symbiose entre le CICR et l'Agence**

Dès le début des hostilités, le volume et la nature des principales affaires traitées par le CICR marquent une rupture profonde avec les cinquante premières années de son existence.

D'une part, le nombre de ses séances croît de façon spectaculaire. De 8 au mois d'août, on passe à 27 en septembre et à 13 pour la seule première quinzaine d'octobre. Par comparaison avec le rythme sénatorial des années précédentes, la progression est spectaculaire.

L'ouverture de l'Agence entraîne une conséquence inattendue : tout se passe comme si, désormais, le Comité international de la Croix-Rouge s'était mué en Comité international des prisonniers de guerre. C'est en tout cas l'impression qui se dégage des seuls procès-verbaux de cette période qui nous soient parvenus.<sup>6</sup>

Or, nouvel indice en faveur de notre thèse, le président du CICR et le président de l'Agence sont une seule et même personne. Est-il utile de répéter ici son nom ?

### **Sondages dans les procès-verbaux de l'Agence**

La dimension réduite de cette étude ne permet pas d'énumérer toutes les activités de l'Agence ni d'identifier les domaines de responsabilités de chacun des membres du CICR. Limitons-nous

---

<sup>6</sup> Nos remerciements vont à Daniel Palmieri, archiviste du CICR, qui a bien voulu mettre à notre disposition son très utile dactylogramme de ces procès-verbaux.

donc à quelques sondages, après une constatation surprenante : autant les procès-verbaux du CICR de février 1863 à juillet 1914 énumèrent toujours les membres présents, autant ceux qui relatent les activités de l'Agence ne nomment quasi jamais les personnes qui participent aux séances. Or, à notre connaissance, il n'existe aucun autre procès-verbal du CICR lui-même pendant cette période. Il semble donc impossible de mesurer par la liste des présents le rôle du Gustave Ador.

En revanche, le procès-verbal du 16 septembre apporte des précisions très claires. Résumant la répartition des tâches un mois après le début de son activité, le mémorialiste Paul Des Gouttes enregistre que quatre membres du CICR travaillent "à plein temps" :

- Gustave Ador, comme président et "directeur de l'Agence"
- Frédéric Ferrière, comme responsable du service des civils
- Adolphe Moynier, pour la caisse et les mandats
- Horace Micheli, comme responsable du 8 rue de l'Athénée.

Travaillent "à temps partiel" : Edouard Naville, Alfred Gautier et Adolphe d'Espine.

Autre indice de l'implication de Gustave Ador, il complète de sa main certains procès-baux.

Information beaucoup plus importante sur son rôle lui-même à la tête de l'Agence, il en est l'exclusif porte-parole auprès des grands de ce monde en guerre. Inaugurant une nouvelle fonction (qui sera plus tard une des caractéristiques du CICR), il se déplace à l'étranger pour négocier des accords en faveur des prisonniers de guerre. C'est Berlin, c'est Bordeaux, c'est Paris, c'est Vienne !

Il ne craint pas, lorsque les circonstances l'exigent, de défendre les prérogatives de l'Agence, Par exemple, il se montre sans état d'âme devant la suffisance (mâtinée de graves insuffisances) de certaines 'sous Agences', même si celles-ci appartiennent à un grand et puissant pays :

Figurez-vous que de Paris on nous a renvoyé 37 grosses enveloppes renfermant plus de 5 à 6000 lettres, remontant au mois d'octobre, écrites par des familles allemandes auxquelles on n'a jamais répondu – ou destinées à des prisonniers auxquels on ne les pas envoyées. Dans les plis d'hier, on a trouvé bcp de mandats expédiés de Berne le 12 déc<sup>bre</sup> qui n'ont pas été encaissés. – C'est un désordre inouï – Etonnez-vous après cela des plaintes venant d'Allemagne! Le 63 en prend décidém<sup>t</sup> trop à son aise vis-à-vis de nous – s'il s'imagine que nous sommes faits pour mettre de l'ordre dans son désordre! Ils trouveront à qui parler la semaine prochaine.

En attendant, les prisonniers français ne reçoivent rien – un seul et unique wagon a passé pour 200/m prisonniers!<sup>7</sup>

Au sujet de Carl de Marval, chargé de mission de l'Agence, mais aussi aristocrate neuchâtelois, Gustave Ador ne mâche pas ses mots. Autant il apprécie la qualité de ses rapports officiels et l'intérêt de ses "rapports spéciaux", autant il trouve qu'il "pontifie un peu trop et prend des allures qui ne me plaisent pas toujours".<sup>8</sup>

\* \* \*

Bien avant le début de la Première guerre mondiale, Gustave Ador comprend que la question des prisonniers de guerre concernera la Croix-Rouge internationale et que, par conséquent, le CICR sera appelé à jouer un rôle capital dans un domaine où il n'a aucun mandat issu de la *Convention de Genève*.

Etant donné la modicité des moyens logistiques de l'institution qu'il préside depuis quatre ans au moins, il devra tout inventer : des négociations diplomatiques à la gestion de salariés et de bénévoles, de l'installation dans des locaux aux tractations pour obtenir des franchises postales, etc.

Pour faciliter des solutions à des problèmes aussi gigantesques que sensibles, il innove puissamment en allant négocier au plus

---

<sup>7</sup> Lettre de Gustave Ador à son gendre Frédéric Barbey, Genève, 24 janvier 1915. "Le 63" désigne un comité français pour les prisonniers de guerre qui acceptait mal l'autorité de l'Agence de Genève.

<sup>8</sup> Ibidem, lettre de Paris, 27 janvier 1915.

haut niveau. Pour la première fois, un président du CICR se déplace hors de Suisse pour rencontrer des chefs d'Etat, des seigneurs de la guerre ou de la politique. Essentiellement en tant que chef de l'Agence internationale des prisonniers de guerre.

Véritable chef d'entreprise, patron d'un personnel très varié et surtout humanitaire sensible au sort de millions de malheureux, il déploie autant ses qualités humaines que sa compétence à diriger des hommes et des femmes.

Sa nomination au Conseil fédéral en 1917 et à la présidence de la Confédération pour l'année 1919 l'éloigneront trop souvent de ses collègues du musée Rath. Alors que ceux-ci continueront de se référer à lui pour les décisions les plus importantes, il passera au second plan dans l'historiographie de l'époque et même dans les études les plus récentes. Puisse cette rapide communication puiser à participer à une réhabilitation. D'autant plus que c'est grâce à l'Agence internationale des prisonniers de guerre que le CICR a reçu le prix Nobel de la paix en 1917 ...



Carte postale éditée par Jules MONOD, à Genève ; légende du médaillon de droite : "Gustave ADOR, Président de la Confédération Suisse, Initiateur de l'Agence des Prisonniers de Guerre".